



Biodiversité en Provence Alpes Côte d'Azur : outils de connaissance et dispositifs financiers mobilisables

AIRES MARINES et TERRESTRES EDUCATIVES

Jean-Michel Foissy (OFB)

Webinaire ORB - 1^{er} mars 2022

Aires marines et terrestres éducatives



Qu'est ce qu'une aire éducative?

Une aire éducative est une zone naturelle de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6ème) et/ou de cycle 4 (5ème à 3ème) suivant des principes définis par une charte nationale.

Ce projet **pédagogique et éco-citoyen** s'inscrit dans la durée et doit s'articuler avec le programme scolaire.

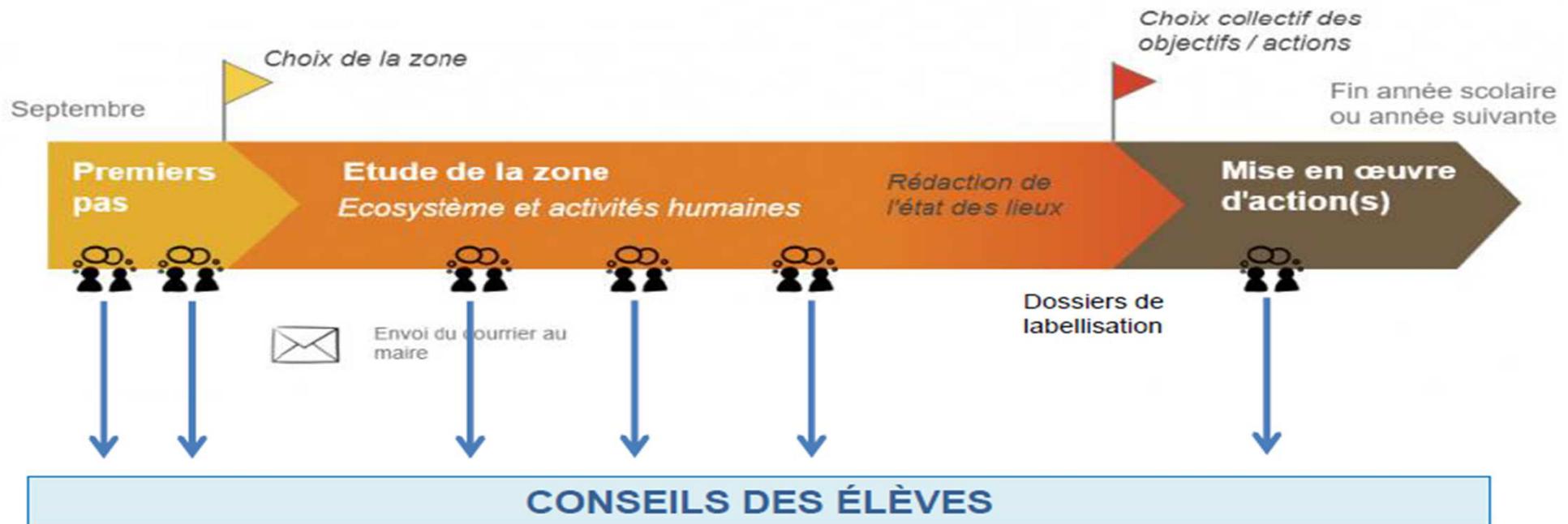
« **Connaître** » : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel

« **Vivre** » : découverte du territoire et de ses acteurs

« **Transmettre** » : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé



Vie d'une aire éducative



Les Conseils de la Mer / de la Terre



Crédit : Association Curieux de Nature



Mairie Saint-Jean-de-Luz



Crédit : Ville de Marseille – Centre IDMer

Les conseils des élèves (environ 5 par an) + conseils élargis

- ✓ Débattre
- ✓ Convaincre
- ✓ Recueillir l'avis d'experts
- ✓ Interpeller les élus et partenaires
- ✓ Prendre des décisions

Des exemples d'actions proposées par les enfants :

- Réalisation et pose de panneaux de sensibilisation (Marseille)
- Création de sentiers d'interprétation (Sospel)
- Règlementation des mouillages (Cannes)
- Brigades de surveillance des incivilités environnementales (Cannes)
- Cheminement piéton et pose de Ganivelles (Fréjus)
- Expérimentation en lien avec le service espaces verts (Hyères)
- Réagir à la destruction d'une espèce protégée (Marseille)
- Arrêté municipal pour réglementer la cigarette (Saint Leu à la Réunion)

Financement des Aires marines et terrestres éducatives



Estimation moyenne du coût pour un projet sur une année = 4000 €

>> Aide du GRAE pour identifier les pistes,

>> les collectivités (commune, interco, Com Agglo, Métropole, Département)

>> le territoire (gestionnaire d'espace naturel, Parcs régionaux et Nationaux, ONF...)

>> les fondations et entreprises (Nature et Découvertes...)

>> Appel à Projets national OFB 2021 : enveloppe d'un montant de 600.000 euros

294 demandes de financement recensées (31 en Paca) = environ 760 000 euros.

233 demandes évaluées positivement et donc finançables (26 en Paca) = environ 599 000 euros

>> AAP OFB 2022 : montant équivalent à partir de juin 2022.





Pour en savoir plus, revenez vite vers nous :

Anaëlle CALLEC

a.callec@arbe-regionsud.org



Jean-Michel FOISSY

jean-michel.foissy@ofb.gouv.fr



Merci de votre attention



**Merci de votre attention
et place aux questions**

